



LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS

PROJET PILOTE SUR LA VOIE D'ACCÈS À LA MOBILITÉ ÉCONOMIQUE FÉDÉRAL

Ce document est offert en format PDF seulement.

Comment utiliser cette liste de contrôle

Avant de remplir votre demande et cette liste de contrôle, veuillez consulter le [guide de demande pour le PVAME fédéral \(IMM 0196\)](#) pour obtenir des instructions supplémentaires.

Vous devez remplir ce document et le joindre à votre demande. Ce document est offert en format PDF seulement. **Si vous faites une demande en ligne, remplissez ce document et téléversez-le avec votre demande.**

- **Pour soumettre une demande en ligne**, vous devez télécharger cette liste de contrôle et d'autres documents PDF avec votre demande. Certains formulaires seront remplis dans le cadre de la demande en ligne. Vous n'aurez pas besoin de remplir les versions PDF de ces formulaires.

Connectez-vous ou créez un compte sur le [Portail de résidence permanente](#).

- **Si vous ne pouvez pas présenter une demande en ligne**, vous pouvez l'envoyer par courrier électronique en incluant ce document dans votre demande en tant que page de couverture et en l'envoyant à l'adresse suivante IRCC.INEMPP-PVAMERI.IRCC@cic.gc.ca.



INFORMATION IMPORTANT :

- Vous devez répondre à toutes les questions de votre demande. Si une question ne s'applique pas à vous, vous pouvez répondre « S.O. » ou « sans objet ». Veuillez indiquer le titre du formulaire et le numéro ou la lettre de la question à laquelle vous répondez. Inscrivez votre nom en haut et numérotez chaque feuille supplémentaire.
- **Assurez-vous que tous les formulaires sont signés, s'il y a lieu.**
- Si vous présentez une demande en ligne, vous devez fournir une signature électronique lorsque vous serez prêt à soumettre vos documents à IRCC.

Traductions

- Que vous présentiez votre demande en ligne ou par courrier électronique : si vos documents ne sont pas rédigés en anglais ou en français, vous devez joindre la traduction anglaise ou française à une copie certifiée conforme du document original, ainsi qu'une déclaration sous serment de la personne qui a effectué la traduction (si la traduction n'est pas fournie par un membre en règle d'une organisation provinciale ou territoriale de traducteurs et d'interprètes au Canada). Les documents bilingues sont acceptés.

La liste des documents requis peut changer. Il est conseillé aux demandeurs de consulter régulièrement la trousse de demande sur le [site Web d'IRCC](#) lors de la préparation de leur demande afin de s'assurer qu'ils ont inclus tous les formulaires et documents figurant sur la liste de contrôle la plus récente.

Formulaires et pièces justificatives (à remplir et à soumettre par tous les demandeurs).

Voir la section « [Remplir la demande](#) » sur notre site Web pour des instructions spécifiques sur la manière de répondre aux questions de chacun des formulaires suivants.



Remarque : Si l'un des documents énumérés dans cette liste de contrôle est manquant, votre demande vous sera renvoyée. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir tous les documents demandés, joignez à votre demande une explication écrite et détaillée de la raison pour laquelle ils ne sont pas disponibles, et tout document qui appuie vos déclarations. Dans certains cas, le défaut de produire des documents justificatifs peut entraîner le rejet de la demande.

AVIS IMPORTANT : Vous devez répondre à toutes les questions et signer tous les formulaires, s'il y a lieu. En signant ces documents, vous atteste que tous les renseignements qui y sont indiqués, qu'ils soient rédigés par vous ou non, sont complets et exacts à tous égards.

Si vous ou une personne qui agit en votre nom, directement ou indirectement, présentez de faux documents ou faites de fausses déclarations concernant votre demande de visa de résident permanent :

- Votre demande peut être refusée;
- Les circonstances de votre refus seront enregistrées dans la base de données globale du Canada sur l'immigration;
- Vous et les membres de votre famille pourriez être interdits de territoire au Canada pendant cinq ans en vertu du paragraphe 40(2) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Il vous incombe de nous aviser et de fournir les documents justificatifs pertinents si des changements surviennent relativement à ce qui suit :

- Situation familiale (par exemple, mariage ou union libre, divorce, annulation, séparation légale, naissance, adoption, décès du demandeur principal ou de tout membre de la famille qui l'accompagne, y compris les petits-enfants nés d'enfants à charge);
- Éducation (par exemple, l'obtention d'un diplôme);
- Adresse postale / adresse électronique / coordonnées;

Tout changement dont nous n'avons pas été informés retardera le traitement ou pourrait entraîner le rejet de la demande ou l'exclusion d'un membre de la famille.

FORMULAIRES:

	<p>Vous devez conserver une copie des formulaires remplis et de tous les documents avant de transmettre votre demande au travers du Portail de résidence permanente ou en les envoyant à l'adresse suivante IRCC.INEMPP-PVAMERI.IRCC@cic.gc.ca si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre demande en ligne.</p>	
1	<p>Cette section ne s'applique qu'aux demandeurs qui fournissent une lettre de recommandation d'un partenaire de confiance</p> <p><i>Inclure la Lettre de recommandation du partenaire de confiance (IMM 0183)</i></p> <p>Demande en ligne PDF rempli, daté et signé par l'organisation partenaire de confiance et téléchargé sous Autres documents.</p> <p>Demande par courrier électronique PDF rempli, daté et signé par l'organisation partenaire de confiance</p>	<input type="checkbox"/>
2	<p>Cette section ne s'applique qu'aux demandeurs qui fournissent un document de statut de protection temporaire comme preuve de leur admissibilité à la politique d'intérêt public à l'appui du PVAME.</p> <p><i>Inclure le formulaire d'Information sur les solutions durables (IMM 0195)</i></p> <p>Demande en ligne PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal et téléchargé en ligne.</p> <p>Demande par courrier électronique PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal.</p>	<input type="checkbox"/>
3	<p>Formulaire de Facilitation avant l'arrivée (IMM 0184)</p> <p>Demande en ligne PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal et téléchargé en ligne.</p> <p>Demande par courrier électronique PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal.</p>	<input type="checkbox"/>
4	<p>Formulaire de demande de résidence permanente au Canada (IMM 0008)</p> <p>Demande en ligne À remplir en ligne par le demandeur principal.</p> <p>Demande par courrier électronique PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal.</p>	<input type="checkbox"/>
5	<p>Déclaration des personnes à charge additionnelles (IMM 0008DEP), s'il y a lieu</p> <p>Demande en ligne À remplir en ligne par le demandeur principal.</p> <p>Demande par courrier électronique PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal.</p>	<input type="checkbox"/>
6	<p>Annexe A - Antécédents/Déclaration (IMM 5669)</p> <p>Demande en ligne À remplir en ligne par le demandeur principal.</p> <p>Demande par courrier électronique PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal.</p>	<input type="checkbox"/>
7	<p>Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406)</p> <p>Demande en ligne À remplir en ligne par le demandeur principal.</p> <p>Demande par courrier électronique PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal.</p>	<input type="checkbox"/>
8	<p>Renseignements supplémentaires : Vos voyages (IMM 5562)</p> <p>Demande en ligne À remplir en ligne par le demandeur principal.</p> <p>Demande par courrier électronique PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal.</p>	<input type="checkbox"/>

9	<p>Offre d'emploi à un ressortissant étranger (IMM 0197) (volet A)</p> <p>Demande en ligne PDF à remplir, daté et signé par le demandeur principal et l'employeur canadien, puis téléchargé en ligne.</p> <p>Demande par courrier électronique PDF rempli, daté et signé par le demandeur principal et l'employeur canadien.</p>	<input type="checkbox"/>
10	<p>Recours aux services d'un représentant (IMM 5476) - facultatif</p> <p>Remplissez, imprimez, datez, signez et joignez ce formulaire à votre demande si vous avez un représentant rémunéré ou non rémunéré. Le formulaire doit être signé par le demandeur principal et par le représentant, puis téléversé dans le cadre de votre demande en ligne.</p>	<input type="checkbox"/>

DOCUMENTS:

	<p>Tous les documents doivent être soumis par voie électronique. Ne soumettez pas d'originaux à moins qu'un fonctionnaire d'IRCC ne vous le demande après l'envoi de la demande.</p> <p>Vous devez conserver une copie des formulaires remplis et de tous les documents avant de transmettre votre demande au travers du Portail de résidence permanente ou en les envoyant à l'adresse suivante IRCC.INEMPP-PVAMERI.IRCC@cic.gc.ca si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre demande en ligne.</p>	
1	<p>Preuve de l'admissibilité à la politique d'intérêt public du PVAME fédéral</p> <p>Soumettre une copie de l'un des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une détermination du statut de réfugié (DSR) favorable du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ou d'un État accueillant des réfugiés; OU • une preuve de l'enregistrement ou de l'inscription comme personne relevant de la compétence du HCR, si une DSR favorable n'a pas encore été obtenue; OU • un certificat de réfugié délivré par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient (UNRWA); OU • la preuve de l'enregistrement ou de l'inscription comme personne relevant de la compétence de l'UNRWA, si un certificat de réfugié n'a pas encore été obtenu; OU • la preuve que vous détenez un statut de protection temporaire dans le pays où vous résidez actuellement ET le formulaire d'Information sur les solutions durables (IMM 0195); OU • une <i>Lettre de recommandation du partenaire de confiance</i> (IMM 0183), valable au moment de la demande, délivrée par une organisation ayant conclu une entente de partenariat de confiance avec IRCC. 	<input type="checkbox"/>
2	<p>Documents d'identité et d'état civil</p> <p>Une copie de tous les documents d'identité en votre possession. Ces documents peuvent avoir été délivrés par votre gouvernement d'origine, le gouvernement ou les autorités locales du pays où vous résidez (ou avez résidé) ou par une ONG (par exemple, le HCR). Si vous ou les membres de votre famille êtes en possession d'un document d'identité périmé, veuillez tout de même inclure des copies de TOUTES LES PAGES ou TOUS LES CÔTÉS, y compris vos données biographiques.</p>	<input type="checkbox"/>
3	<p>Documents de voyage et passeports</p> <p>Une copie de tous les documents de voyage ou passeports. Ils peuvent être différents de votre document d'identité et peuvent avoir été délivrés par votre gouvernement d'origine, le gouvernement ou les autorités locales du pays où vous résidez (ou avez résidé) ou par une ONG (par exemple, le HCR).</p> <p>Si votre document d'identité est votre document de voyage, veuillez indiquer qu'il est identique à votre document d'identité.</p> <p>Si vous n'avez pas ou ne pouvez pas obtenir un document de voyage ou un passeport valide, indiquez simplement que vous n'en avez pas en votre possession.</p> <p>Si vous ou les membres de votre famille êtes en possession d'un document de voyage ou d'un passeport périmé, veuillez inclure des copies de TOUTES LES PAGES, y compris la page des données biographiques.</p>	<input type="checkbox"/>
4	<p>Étant donné que vous présentez votre demande dans le cadre du PVAME fédéral, certaines exigences en matière de documents ne s'appliquent pas à vous.</p> <p>Vous N'AVEZ PAS à soumettre ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> A. Vous ne devez pas joindre de certificat(s) de police à votre demande. S'il y a lieu, IRCC vous contactera. B. Vous n'avez pas à payer de frais de dossier ni de frais de biométrie avec votre demande. Les frais relatifs au droit de résidence permanente (FDRP) s'appliquent et seront demandés à une date ultérieure. Vous pouvez également demander un prêt au titre des FDRP si vous n'êtes pas en mesure de payer les frais de FDRP. 	<input type="checkbox"/>
5	<p>Preuve des compétences linguistiques</p> <p>Offre d'emploi (volet A)</p> <p>Pour une offre d'emploi dans les professions des catégories FEER 0,1, 2 ou 3 de la Classification nationale des professions (CNP 2021), vous devez soumettre les résultats de votre test de compétence linguistique qui montre que vous atteignez au moins le niveau 5 des Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) ou Canadian Language Benchmark (CLB) pour la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite. Les résultats de l'examen ne doivent pas dater de plus de deux ans à la date d'introduction de la demande.</p> <p>Pour une offre d'emploi dans les catégories FEER 4 ou 5 (CNP 2021), vous devez soumettre les résultats de votre test de compétence linguistique qui montre que vous atteignez au moins le niveau 4 des Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) ou Canadian Language Benchmark (CLB) pour la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite. Les résultats de l'examen ne doivent pas dater de plus de deux ans à la date d'introduction de la demande.</p> <p>Pas d'offre d'emploi (volet B)</p> <p>Vous devez soumettre les résultats de votre test de compétence linguistique qui montre que vous atteignez au moins le niveau 7 des Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) ou Canadian Language Benchmark (CLB) pour la compréhension orale, l'expression orale, la lecture et l'écriture. Les résultats de l'examen ne doivent pas dater de plus de deux ans à la date d'introduction de la demande.</p>	<input type="checkbox"/>

6	<p>Preuve d'expérience de travail</p> <p>Offre d'emploi (volet A) Si vous postulez au titre du volet A, vous devez fournir la preuve que vous avez une expérience de travail qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • équivaut à au moins une année d'expérience de travail rémunéré à temps plein (1 560 heures), ou l'équivalent en expérience de travail rémunéré à temps partiel, qui répond à la définition du travail en vertu du paragraphe 73(2) du Règlement; • a été obtenu dans au moins une des professions figurant dans les catégories 0, 1, 2, 3, 4 ou 5 de la Classification nationale des professions. <p>Pas d'offre d'emploi (volet B) Si vous postulez au titre du volet B, vous devez fournir la preuve que vous avez une expérience de travail qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • équivaut à au moins une année d'expérience de travail rémunéré à temps plein (1 560 heures), ou l'équivalent en expérience de travail rémunéré à temps partiel qui répond à la définition du travail en vertu du paragraphe 73(2) du Règlement; • a été acquise au cours des trois dernières années précédant la réception de la demande de résidence permanente; • a été obtenu dans au moins une des professions figurant dans la catégorie 0, 1, 2 ou 3 du FEER de la Classification nationale des professions; • ne comprend pas de période de travail autonome. 	<input type="checkbox"/>
7	<p>Preuve d'études</p> <p>Offre d'emploi (volet A) Pour une offre d'emploi dans les professions des catégories FEER 0 à 5 (CNP 2021), vous devez démontrer que vous avez acquis une formation, un enseignement ou une expérience qui correspond à la catégorie FEER de votre offre d'emploi, ce qui signifie que les offres d'emploi dans les catégories FEER 0 ou FEER 5 n'ont pas besoin de répondre à des exigences spécifiques en matière d'éducation, mais doivent démontrer votre capacité à effectuer les tâches de l'emploi, et :</p> <ol style="list-style-type: none"> pour les offres d'emploi dans le domaine FEER 1 : vous devez avoir obtenu un diplôme universitaire (licence, maîtrise ou doctorat) ou avoir au moins une année d'expérience dans un métier connexe dans le domaine FEER 2; OU pour les offres d'emploi de la catégorie FEER 2 : vous devez avoir suivi un programme d'études postsecondaires de deux à trois ans dans un collège communautaire, un institut de technologie ou un CÉGEP, ou suivi un programme d'apprentissage de deux à cinq ans, ou avoir une expérience professionnelle dans une profession comportant des responsabilités de supervision ou des responsabilités importantes en matière de sécurité (p. ex. agents de police et pompiers) ou avoir au moins une année d'expérience antérieure dans une profession connexe de la catégorie FEER 3 (s'il n'y a pas de composante éducative obligatoire dans la section des exigences d'emploi de la profession pour l'offre d'emploi, telle qu'elle est décrite dans la <i>Classification nationale des professions</i>); OU pour les offres d'emploi de la catégorie FEER 3 : vous devez avoir suivi un programme d'études postsecondaires de moins de deux ans dans un collège communautaire, un institut de technologie ou un CÉGEP, ou avoir suivi un programme d'apprentissage de moins de deux ans ou de plus de six mois de formation en cours d'emploi, de cours de formation ou d'expérience de travail spécifique avec un certain niveau d'études secondaires, ou avoir au moins un an d'expérience dans une profession connexe de la catégorie FEER 4 (s'il n'y a pas de composante éducative obligatoire dans la section des exigences d'emploi de la profession pour l'offre d'emploi, telle qu'elle est décrite dans la <i>Classification nationale des professions</i>); OU pour les offres d'emploi du FEER 4 : vous devez avoir terminé l'enseignement secondaire ou avoir suivi une formation en cours d'emploi de plusieurs semaines avec un certain niveau d'enseignement secondaire ou avoir au moins une année d'expérience préalable du FEER 5 (s'il n'y a pas de composante éducative obligatoire dans la section des exigences d'emploi de la profession pour l'offre d'emploi, telle qu'elle est décrite dans la <i>Classification nationale des professions</i>). <p>Pas d'offre d'emploi (volet B) Vous devez être en possession d'une Évaluation des diplômes d'études (EDE) à des fins d'immigration, délivrée par une organisation désignée indiquant que vous êtes titulaire d'un diplôme d'études secondaires canadien ou d'un diplôme, d'un certificat ou d'un titre étranger. Votre évaluation ne doit pas dater de plus de cinq ans à la date d'introduction de votre demande.</p>	<input type="checkbox"/>
8	<p>Fonds pour l'établissement (volet B)</p> <p>Présentez la preuve que vous disposez de fonds suffisants, non grevés de dettes ou d'autres obligations, transférables et disponibles pour l'établissement au Canada. Il doit s'agir de vos propres fonds qui peuvent provenir de subventions, de cadeaux et de dons de la communauté, ainsi que du revenu de votre ménage représentant 50 % du seuil de faible revenu (SFR).</p> <p>Voici quelques exemples d'éléments que vous pouvez présenter comme preuve de fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les relevés bancaires actuels ou une lettre de certification • la preuve de l'existence d'un solde d'épargne • les relevés de dépôt <p>Remarque : Les prêts grevés de dettes (par exemple : prêts Le Moulin Microcrédits) ne sont pas acceptables et ne peuvent pas être utilisés comme fonds pour l'établissement.</p>	<input type="checkbox"/>
9	<p>Informations sur les enfants (s'il y a lieu)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les actes de naissance des enfants qui mentionnent le nom de leurs parents • Si vous avez des enfants à charge adoptés : <ul style="list-style-type: none"> • Documents d'adoption délivrés par les autorités nationales reconnues, attestant de l'adoption légalement approuvée • Si l'autre parent ne vous accompagne pas au Canada : <ul style="list-style-type: none"> • les documents relatifs à la garde des enfants à charge issus d'un mariage ou d'une relation antérieure • une <i>Déclaration solennelle pour parent/tuteur légal qui n'accompagne pas un enfant mineur immigrant au Canada</i> (IMM 5604) dûment signée. <p>Remarque : Vous devez soumettre un formulaire pour chaque enfant et une copie de la carte d'identité avec photo du parent qui n'accompagne pas l'enfant, portant sa signature.</p> <p>Si vous avez des enfants à charge âgés de 22 ans ou plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Preuve que l'enfant dépend substantiellement du soutien financier de ses parents depuis avant l'âge de 22 ans et qu'il n'est pas en mesure de subvenir à ses besoins financiers en raison d'un état physique ou mental. 	<input type="checkbox"/>

10	<p>Exigences en matière de photos Les photos doivent avoir été prises dans les six (6) mois avant la présentation de la demande.</p> <p>Veillez fournir une photo de chaque membre de votre famille, qu'il vous accompagne ou non, et de vous-même. Au dos de chaque photographie, inscrivez le nom et la date de naissance de la personne qui apparaît sur la photo ainsi que la date à laquelle la photo a été prise. Suivez les instructions de la demande en ligne pour numériser et téléverser les deux côtés des photos, et reportez-vous à l'Annexe A : Spécifications des photos.</p>	<input type="checkbox"/>
----	---	--------------------------